



VINDRY
sur Turdine

Centre Communal d'Action Sociale

Liste des délibérations examinées par le Conseil d'Administration du CCAS (article L2121-25 CGCT) 29 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Vindry-sur-Turdine, dûment convoqué le 15 avril, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme RAFFIN Catherine,

Présents : Mme RAFFIN Catherine, Mme FAVRE Marie Françoise, Mr GAUDON Daniel, Mme SOLY Simone, Mme EGLOFF Clarisse, Mme BONNIER Typhaine, Mme ROQUES Danielle, Mme PACHOUX Monique, Mme PERRIN Emilie, Mme DEBOURG Marie Laure

Absente : Mme DENIS Evelyne donne pouvoir à Mr GAUDON Daniel
Mme FAVRE Marie Françoise donne pouvoir à M. GAUDON à partir de la délibération n°04/04/CCAS-DL2026

Secrétaire de Séance : Mme EGLOFF Clarisse

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 16/02/2026 :
A la majorité des présents 5 voix pour et 6 abstentions

1°) CCAS de Vindry sur Turdine

N°01/04/CCAS-DL2026 – Délégation de signature à la Présidente

Madame la Présidente du CCAS informe l'assemblée que le conseil peut donner délégation de pouvoir à la Présidente pour la durée du mandat. Elle rendra compte à chacune des réunions obligatoires des décisions prises dans la cadre des délégations consenties.

→ Approuvé à l'unanimité des présents

N°02/04/CCAS-DL2026 – Election du Vice-Président

Madame la Présidente du CCAS propose au Conseil d'administration de procéder à l'élection du Vice-Président.

→ Approuvé à l'unanimité des présents

N°03/04/CCAS -DL2026 – Election du Vice-Président délégué

Madame la Présidente du CCAS propose au Conseil d'administration de procéder à l'élection de la Vice-Présidente déléguée.

→ Approuvée à l'unanimité des présents

N°04/04/CCAS -DL2026 – Règlement intérieur CCAS

Mme la Présidente du CCAS explicite les différents articles abordés dans le règlement intérieur du CCAS. Ce règlement est nécessaire au bon fonctionnement de ce dernier.

→ Approuvée à l'unanimité des présents

N°05/04/CCAS-DL2026 – Compte de gestion 2025

Madame la Présidente dresse le compte de gestion 2025

→ Approuvée à l'unanimité des présents

N°06/04/CCAS-DL2026 – Compte administratif 2025

Madame la Présidente présente le compte administratif 2025

→ Approuvée à l'unanimité des présents

N°07/04/CCAS -DL2026 – Modification des plafonds du RIFSEEP

Madame la Présidente expose au conseil qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer la nature, les plafonds et les conditions d'attributions des indemnités.

→ Approuvée à l'unanimité des présents

2°) Résidence Autonomie Les TILLEULS

N°01/04/RA DL2026 – Compte de gestion 2025

Madame la Présidente dresse le compte de gestion 2025

→ Approuvée à l'unanimité des présents

N°02/04/RA DL2026 – ERRD et affectation du résultat 2025

Madame la Présidente présente l'ERRD 2025 et demande au conseil d'affecter le résultat de l'exercice 2025

→ Approuvée à l'unanimité des présents

La Présidente du CCAS

C. RAFFIN



La secrétaire de séance

C. EGLOFF